

Utiliser de maniere autonome Télépac

PUBLIC CIBLE

Paysan-nes de l'Ariège et des départements limitrophes.

OBJECTIFS

Savoir utiliser Telepac de manière autonome afin d'effectuer seul les télédéclarations de demande d'aide PAC

Connaître les principales nouveautés de la PAC qui ont un impact sur la déclaration PAC 2025

ENJEUX

La télédéclaration par les exploitants agricoles de leurs dossiers PAC sur Internet - telepac – est obligatoire. Telepac vous permet d'être guidé-es dans votre déclaration, de suivre le paiement des aides

PAC, de sécuriser vos procédures d'aides PAC., Être autonome et performant dans votre déclaration Télépac vous permet de maîtriser cet élément majeur de la gestion des entreprises agricoles et de diminuer vos coûts administratifs.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Présentation générale de l'interface TéléPac (fonctionnalités, avantages par rapport à la déclaration papier)

- L'organisation, les informations et les documents à rassembler pour se préparer à la télédéclaration.

- Apports techniques sur l'outil TéléPac : présentation de nouveaux outils et rappel de ceux qui n'ont pas changé

(mode d'emploi des onglets et différentes rubriques de TéléPac, comment détourner un îlot, corriger un tracé, enlever

un élément (bosquet, marre, affleurement rocheux), où trouver un compte-rendu de paiement, comment modifier ses

données personnelles, etc.)

- PAC 2023 : nouvelle cartographie et le système de suivi des surfaces en temps réel (3STR)

-Des exercices pratiques seront proposés, en lien avec les productions et activités des participants. Aussi la

manipulation se basera sur un dossier test.

-Gestion des incertitudes sur les campagnes précédentes, en lien avec les lettres de fin d'instruction reçues.

-Un temps conclusif de 1h maxi pourra permettre une prise en main par le stagiaire de son propre dossier.

-Échange en groupe sur les difficultés de chacun et apport des formateurs

-Gestion des points de blocage sur les télédéclarations : savoir contrôler les informations enregistrées et les corriger

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques

Présentation sur écran via un vidéoprojecteur des manipulations à réaliser à partir d'un dossier test.

Exercices individuels d'application (1 ordinateur par stagiaire avec connexion internet)

MOYENS MATÉRIELS

(1 ordinateur par stagiaire avec connexion à internet)

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR 09

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 28/04/2025

MODALITÉS D'ACCÈS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

TARIFS

Adhérent

175 €

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Maxime Moine

adear.09@orange.fr

ADEAR 09

32 Av du Général de Gaulle

09000 Foix

Tel. 05 34 14 61 79

SATISFACTION : 92 (sur l'ensemble de nos formations)

NOTE : Nous prendrons le repas sur place, pensez donc prévoir de quoi manger, à partager si vous le souhaitez.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les échanges entre les stagiaires et les intervenant.es permettront à ces dernier.e.s de s'assurer de la bonne compréhension des apports théoriques au fil de la formation. Un bilan global à la fin de la formation sera fait avec les stagiaires

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Formation portée par l'ARDEAR Occitanie
N°OF : 91 30 02 803 30

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
29/04/2025	Centre Universitaire de l'Ariège 4 Rue Raoul Lafayette 09000 Ariège	Matthias Chevillon, paysan en Ariège, impliqué dans la commission PAC de la Confédération Paysanne, participe activement aux commissions PAC, fait sa télédéclaration depuis son installation et accompagne les paysans de la Confédération paysanne de l'Ariège dans leur télédéclaration depuis plusieurs années. Un technicien de la DDT spécialisé dans les télédéclarations PAC est également mis à notre disposition pour ce module.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))